



XXI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

La société morale

TUNIS 12-16 JUILLET 2021

Appel à communications du CR35 Sociologie du sport

Correspondant pour le Congrès : Christophe GIBOUT - christophe.gibout@univ-littoral.fr

Sport, loisir et récréation : enjeux moraux et normatifs

Poser la question du sport, du loisir et de la récréation en termes d'enjeux normatifs et moraux s'apparente presque à un pléonasmе. Dès son invention au XIX^e siècle, le fait sportif est posé en termes d'éducation et de savoir-être. Le sport serait une activité de gentlemen, et, via l'idée du *fair play*, inscrit dans une éthique du vivre-ensemble. Les premiers écrits réflexifs sur le fait sportif, de Coubertin à Baden-Powell le liant à une éducation morale, de l'Abbé Didon à Jdanov dénonçant « Le hockey canadien d'une extraordinaire rudesse, typique des pays bourgeois de l'Ouest » sont d'abord des propos emprunts de morale. Aujourd'hui, nous constatons l'extension à la planète entière de la compétition sportive – et de son expression magnifiée qu'est l'olympisme – et, dans une certaine mesure, l'universalisation des pratiques sportives et ludiques. Cela appelle à une réflexion sur les configurations morales à l'œuvre, leurs possibles contradictions et leurs éventuels universaux.

La question morale ne se soustrait pas à celle des normes sociales et renvoie aux raisons et motifs pour lesquels le sport est pratiqué. Quelle place occupe cette activité sociale dans les sociétés contemporaines ? Comment cette place a évolué au cours des dernières décennies ? Comment les activités sportives, ludiques et récréatives mobilisent-elles ou mettent-elles en branle les normes sociales ? Et quelles normes ? Quelles places pour les normes minoritaires ou les résistances à la norme ? Comment, à l'inverse, ces activités sont-elles productrices ou reproductrices de normes ? Sous quelles formes et dans quelle mesure cette (re)production est-elle envisageable et/ou réalisée ? Quels sont les fondements politiques et éthiques des morales sportives ? Comment concilier ethos social et (inter)subjectivités ? Comment gérer les conflits entre des normes de référence dissonantes (i.e. normes sportives et sanitaires dans le sport-santé) ? Cela renvoie aux méga-théories sociologiques, mais aussi au sport comme outil d'intervention qui vise le changement social.

La question de la norme et de la morale renvoie également à celle du dopage, et plus largement encore à celle des addictions. Il conviendra alors d'interroger les enjeux moraux autour des conduites dopantes et/ou addictives. Dans quels rapports à la morale s'inscrivent dans ces conduites ? Quels écarts normatifs les rendent possibles ou envisageables ? Comment ces addictions sportives participent-elles d'un regard sociologique sur les troubles mentaux, les normes psychosociales ou encore les émotions comme régulateurs de ces conduites sociales ?

Les consignes pour proposer une communication se trouvent sur le site du Congrès :
<https://congres2021.aislf.org/>

Appel à communications du CR35

Sociologie du sport

La question des relations entre le sport et le genre est évidemment un angle d'approche obligé de cette question morale et normative. Quelles normes de genre sont véhiculées par les différentes pratiques sportives, ludiques et récréatives ? Quelles interactions existent entre ces normes de genre et les corps sportifs ? En quoi cela peut-il interroger différemment d'autres objets comme la performance ou la performativité ? En quoi les théories intersectionnelles nous invitent-elles à repenser la morale et la normativité sociale dans un contexte sportif ? Une session conjointe avec le CR04 « Sociologie des rapports sociaux de sexe » est envisagée.

Autant de pistes de réflexion, et sans doute d'autres encore, pour des propositions de communication afin, si besoin était, de nous rappeler que « la connaissance sur le sport est une connaissance sur la société » (Elias, 1986).